

Note de service

- Destinataire :** À tous les travailleurs sociaux, intervenants avec droits acquis de l'OTSTCFQ, personnel d'encadrement clinique, gestionnaires et médecins des Directions-clientèles du CIUSSS-EMTL
- Expéditeur :** Lydia Tremblay, conseillère cadre travail social, DSSM-PP
Mihaela Cernei, conseillère clinique aux pratiques psychosociales, DSSM-PP
France Deslauriers, conseillère clinique aux pratiques psychosociales, DSSM-PP
- Date :** 17 juin 2025
- Objet :** Révision de la Politique (POL-069) et la procédure (PRO-043) - Protection et représentation des personnes inaptés

Bonjour,

L'équipe dédiée aux mesures de représentation du CIUSSS-EMTL vous informe de la mise à jour de la **Politique (POL-069) et procédure (PRO-043) - Protection et représentation des personnes inaptés**, annulant du même coup les documents administratifs suivants :

- POL-069 *Protection des personnes inaptés*, datée du 29 août 2019
- PRO-043 *Protection des personnes inaptés, Coordination opérationnelle centralisée - régimes de protection publics et mixtes*, datée du 29 août 2019

Les nouvelles POL-069 et PRO-043 ont été adoptées par le CODIR le 3 juin dernier et sont disponibles sur l'extranet du CIUSSS-EMTL.

Pour accéder aux documents : <https://extranetcemtl.cemtl.rtss.qc.ca/soins-et-services/services-multidisciplinaires/a-propos/politiques#c36996>

Dans l'attente, pour les secteurs concernés, veuillez-vous référer aux personnes en encadrement clinique (spécialiste en activités cliniques, coordonnateur, etc.). Un plan de déploiement est prévu à cet effet, les détails vous seront acheminés dans les prochaines semaines. Restez à l'affut!

Nous demeurons disponibles au besoin.

